



COMMUNE
DE
RETTTEL
57480

Téléphone : 03 82 83 72 09
Télécopie : 03 82 83 25 95
mairie.rettel@wanadoo.fr

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 17 03 09

Après avoir constaté que tous les membres sont présents ou représentés, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h40.

Après les mots de bienvenue, Jean SCHWENCK a aussitôt donné la parole à son Premier Adjoint pour la présentation des différents comptes administratifs 2008. Celui-ci a tout d'abord donné les totaux généraux avant d'énumérer ligne par ligne, compte par compte les différentes sommes imputées. Occasion également de donner les précisions nécessaires, tantôt à Mme Orth, tantôt à Mr André lorsqu'ils en émettaient le souhait.

La présentation finie, le Maire a quitté la salle du Conseil et Schwenck Rémi a pu passer au vote. Les délibérations suivantes ont toutes été prises à l'unanimité :

Compte administratif principal 2008

Le conseil municipal approuve le compte administratif de 2008 dressé par le Maire.

| | | | |
|---|------------|----------------------------|------------|
| Recettes d'investissement | 75 471,06 | Recettes de fonctionnement | 921 893,56 |
| Dépenses d'investissement | 517 940,76 | Dépenses de fonctionnement | 417 025,06 |
| Déficit d'investissement | 442 469,70 | Excédent de fonctionnement | 504 868,50 |
| 442 469,70 avec les « Reste à Réaliser ». | | | |

Délibérant sur cet excédent de fonctionnement de 504 868,50 euros, le conseil municipal décide de virer la somme de 442 469,70 euros en section d'investissement (compte 1068) et d'affecter la somme de 62 398,80 euros en section de fonctionnement exercice 2009 (ligne 002).

Revenant sur le compte de gestion principal 2008, le conseil municipal déclare que ce compte de gestion, dressé par le percepteur et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Compte administratif Service eau 2008

Le conseil municipal approuve le compte administratif de 2008 dressé par le Maire.

| | | | |
|---------------------------|-----------|-------------------------|-----------|
| Recettes d'investissement | 12 630,40 | Recettes d'exploitation | 21 662,42 |
| Dépenses d'investissement | 9 881,08 | Dépenses d'exploitation | 15 106,77 |
| Excédent d'investissement | 2 749,32 | Excédent d'exploitation | 6 555,65 |

Délibérant sur cet excédent d'exploitation de 6 555,65 euros, le conseil municipal décide de le reporter en section d'exploitation ex.2009 (ligne 002).

Revenant sur le compte de gestion Eau 2008, le conseil municipal déclare que le compte de gestion 2008, dressé par le percepteur, certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Compte administratif Service assainissement 2008

Le conseil municipal approuve le compte administratif de 2008 dressé par le Maire.

| | | | |
|---------------------------|-----------|-------------------------|-----------|
| Recettes d'investissement | 25 195,76 | Recettes d'exploitation | 58 826,49 |
| Dépenses d'investissement | 32 928,36 | Dépenses d'exploitation | 47 994,70 |
| Déficit d'investissement | 7 732,60 | Excédent d'exploitation | 10 831,79 |

Délibérant sur cet excédent d'exploitation de 10 831,79 euros, le conseil municipal décide de virer 7 732,60 euros en section d'investissement (compte 1068) et d'affecter la somme de 3 099,19 euros en section d'exploitation exercice 2009 (ligne 002).

Revenant sur le compte de gestion Assainissement 2008, le conseil municipal déclare que le compte de gestion 2008, dressé par le percepteur, certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Revenu à sa place, le Maire s'est réjoui de ce vote à l'unanimité.

La séance s'est poursuivie par la présentation et l'étude des différents budgets 2009. A la demande de Jean Schwenck, c'est Rémi Schwenck qui a poursuivi la présentation.

Les diverses réunions préparatoires de l'ensemble du Conseil et des diverses commissions ont permis de dégager l'orientation budgétaire débattue en présent Conseil. On relève notamment parmi les nombreuses propositions retenues les lignes budgétaires suivantes : Chemin Carrefour-Market, travaux de sécurité, église, voirie, terrain de football et aussi à titre d'exemple une enveloppe budgétaire propre à la jeunesse.

Le Maire a encore eu l'occasion de procéder à quelques explications techniques tandis que les membres du Conseil parmi lesquels, notamment Mrs André et Leidig, se félicitaient du fait que bon nombre des propositions qu'ils avaient pu faire au cours de la dernière réunion de la Commission des Travaux avaient été retenues.

Le vote a abouti aux délibérations suivantes, toutes prises également à l'unanimité :

Objet : Budget primitif principal 2009.

Le conseil municipal approuve le budget primitif 2009 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à
1 032 350,31 euros en section d'investissement et à
659 149,80 euros en section de fonctionnement.

Objet : Budget primitif 2009 Service eau

Le conseil municipal approuve le budget primitif 2009 du service eau qui s'équilibre en recettes et en dépenses à
13 491,97 euros en section d'investissement et à
20 941,65 euros en section d'exploitation.

Objet : Budget primitif 2009 Service assainissement.

Le conseil municipal approuve le budget primitif 2009 du service assainissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses à

31 143,60 euros en section d'investissement et à

59 624,00 euros en section d'exploitation.

Le dernier point à l'ordre du jour était le vote des 4 taxes pour 2009.

A l'unanimité, décision a été prise de ne pas modifier les différents taux, qui sont, pour mémoire :

| | Taux 2008 | Bases 2009 | Taux 2009 | Produits 2009 |
|-----|-----------|------------|-----------|---------------|
| TH | 6,85 | 476 000 | 6,85 | 32 606 |
| FB | 13,27 | 1005 000 | 13,27 | 133 364 |
| FNB | 47,94 | 16 800 | 47,94 | 8 054 |
| TP | 10,22 | 2 524 000 | 10,22 | 257 953 |
| | | | Total | 431 977 |

Pour finir, lecture des délibérations a été faite par Mr Maret et chacun a pu signer le Registre des délibérations.

Fin de séance à 22h20.